Nîmes : un collégien en GAV après avoir demandé à son enseignante si elle connaissait Samuel Paty alors qu'elle le réprimandait (MàJ : Il écope d'une mesure éducative)

24/11/2021 à 17h15



24/11/2021

« Il ne savait pas que Samuel Paty avait été décapité »

L'adolescent est alors interpellé par les forces de l'ordre au domicile de ses parents. Lors de sa garde à vue, il reconnaît les faits mais explique aux policiers qu'il «*n'avait pas l'intention de menacer*» et «*qu'il ne savait même pas que Samuel Paty avait été décapité*», nous indique une source proche du dossier. «*Il a dit qu'il en avait simplement entendu parler lors d'une journée de commémoration à l'école*», poursuit cette même source, qui estime que le jeune garçon «*n'avait pas conscience de ce qu'il disait*»

Contacté par *Le Figaro*, le procureur de Nîmes, Eric Maurel, a indiqué qu'il avait «*considéré que la répétition de cette phrase pouvait constituer un acte d'intimidation*». C'est la raison pour laquelle il a expressément réclamé que l'adolescent soit déféré le jeudi 18 novembre devant un juge pour mineurs, «*pour envoyer un message fort de soutien à la communauté enseignante*».

L'adolescent a finalement été relâché après avoir écopé d'une mesure provisoire d'accompagnement éducatif, nous précise le parquet, qui ajoute que l'élève sera jugé «*dans les trois mois*», comme le prévoit la loi. Pour l'instant, le mineur est retourné vivre chez ses parents.

Le Figaro

18/11/2021

Ce mardi 16 novembre, à Nîmes, un collégien Nimois qui était réprimandé par une enseignante lui a demandé si elle connaissait Samuel Paty. Ce professeur a porté plainte et le gamin a été placé en garde à vue au commissariat. Mis en cause pour acte d'intimidation, l'élève âgé de 14 ans devrait être déféré ce jeudi 18 novembre au parquet de Nîmes.

Une professeur d'arts plastiques du collège du Mas-de-Mingue a porté plainte ce mercredi suite aux propos tenus par l'un de ses élèves. Mardi pendant un cours, ce professeur aurait reproché à cet élève son comportement turbulent. Alors que l'enseignante s'approchait de cet élève âgé de 14 ans, celui-ci lui a demandé si elle connaissait Samuel Paty. L'élève a ensuite refusé de s'excuser. Il aurait expliqué qu'il n'avait pas l'intention de menacer l'enseignante.

“Actes d’intimidation”

Le collégien a été placé en garde à vue et entendu par les policiers à l’hôtel de police. Le mineur devait être déféré ce jeudi 18 novembre au parquet de Nîmes. Il lui est reproché des faits “d’actes d’intimidation envers une personne exerçant une mission de service public.”

[…]

Midi-Libre